



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du Citoyen, le mercredi 10 juin 2009, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Denis Langevin, citoyen
M. Jean-Marc Purenne, Loisir sport Outaouais
M^{me} Chantal Patrice, Commissions scolaires
M. François Grenier, Québec en forme

Ressources internes :

M. Louis-Paul Guindon, directeur du Module culture et loisirs
M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
M. Michel Phillion, chef de division Aquatique et Centre sportif
M. Yess Gacem, chef de division Programmes, sports et plein air
M. Marc Proulx, responsable – loisirs, Centre de services de Gatineau
M^{me} Céline Farrell, responsable – loisirs, Centre de services de Buckingham et Masson-Angers
M. Joël Bergevin, responsable – loisirs, Centre de services de Hull
M. François Lemay, responsable – loisirs, Centre de services d'Aylmer

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains
M. Patrick Riopel, TCARO
M^{me} Libana Kassab, Commission jeunesse
M. Carl Cléments, Kino-Québec

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Alain Pilon ouvre la séance à 17 h 45 et souhaite la bienvenue à tous.

M. Pilon désire souligner l'annonce du départ à la retraite de M. Louis-Paul Guindon, directeur au Module de la culture et des loisirs. M. Guindon assiste donc à sa dernière Commission. Il tient à lui souhaiter une bonne et heureuse retraite en son nom et au nom des membres de la Commission. Il tient également à le remercier, au nom des citoyens et citoyennes de la grande ville de Gatineau.

La Ville a fait un pas énorme grâce à sa vision et à son intuition. Il est très surpris de voir que nous sommes rendus aussi loin présentement. Il souligne, entre autres, le Centre sportif qui sera le centre le plus gros au Canada. Une mention spéciale également pour la Politique des loisirs, du sport et du plein air, le cadre de soutien, les plateaux sportifs, les Jeux du Québec, les terrains synthétiques : tout ça fait en sorte que nous sommes une ville en santé. Merci beaucoup.

M. Guindon remercie M. Pilon, cependant il tient à souligner le travail des équipes qui se dévouent ainsi que la Commission qui joue un rôle très important.

Il souligne également le retrait à la vie politique de M. Pilon. Pour des raisons personnelles, M. Pilon a décidé de ne pas renouveler son mandat. Il souligne l'immense plaisir d'avoir travaillé avec cette Commission. Ce fut un travail extraordinaire, avec des gens dévoués et il fut particulièrement choyé.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CL SVC-2009-29

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN PAMERLEAU
APPUYÉ PAR JOSEPH DE SYLVA**

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 MAI 2009

M. Pilon désire apporter une correction à la page 4 de 9, au « Point 4. – Projet de tennis à la Sporthèque – TOP » lors du retour du procès-verbal du 22 avril, d'ajouter les mots « provenant de l'utilisation des surplus de l'ex-ville de Hull » après le montant de 100 000 \$.

M. Purenne fait un retour sur le Gala de Loisir sport Outaouais. Le tout s'est très bien déroulé. Madame Kathy Tremblay a remporté les honneurs comme athlète par excellence de niveau national. Des bourses totalisant 22 000 \$ ont été remises aux différentes catégories. Il souligne également, pour une première fois, SLO a reçu des lettres de remerciements de la part des athlètes. M. Yvon Brault a été nommé bénévole de l'année, ce dernier fait parti de l'Association de ringuette. L'an prochain, SLO célébrera le 20^e anniversaire du Gala et des changements sont également à prévoir. Le journal Le Droit, commanditaire majeur, a fait parvenir une lettre en leur indiquant que devant le contexte économique, il se retire comme commanditaire majeur.

M. Rousseau souligne également qu'un avis de recrutement pour les membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire a été publié dans les journaux et que plusieurs personnes ont déposé leur candidature.

CL SVC-2009-30

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 MAI 2009

**IL EST PROPOSÉ PAR FRANÇOIS GRENIER
APPUYÉ PAR JOSEPH DE SYLVA**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 20 mai 2009 en y apportant la correction demandée.

Adoptée.

3.1 Tableau des suivis

Le tableau est déposé pour information.

4, DOSSIER JUNIOR C

M. Gilles St-Louis, responsable des arénas nous présente le dossier traitant d'une équipe Junior C.

Objectif de la présentation

Présenter le déménagement de l'équipe l'Express de La Pêche de calibre junior BB de la Ligue de hockey de l'Est ontarien, sous l'égide de l'Association de hockey mineur d'Aylmer

Historique

2002 :

- Suite à une entente intervenue entre l'ancienne Ville d'Aylmer, l'Association de hockey mineur avait sous sa charge l'équipe de hockey l'Extrême d'Aylmer de la Ligue junior AAA.
- Suite à la fusion, cette équipe a fait la demande de déménager dans le secteur de Gatineau et être reconnu par la Ville.
- Étant donné le manque d'heures de glace du secteur de Gatineau et que chaque secteur avait une équipe majeure et que le déménagement créerait un déséquilibre, cette demande a été refusée et l'équipe a cessé ses opérations.

2003 :

- Les promoteurs du Junior AAA refont une demande à la Ville afin d'être reconnus et de s'installer à l'aréna Campeau, secteur de Gatineau.
- Sur les mêmes critères, la Commission à la réunion du 19 février 2003 recommande de refuser la demande d'accueillir une équipe Junior AAA à l'aréna Campeau, secteur de Gatineau.

2005 :

- Nous sommes approchés par un promoteur pour installer une équipe Junior BB à Gatineau.
- Les critères retenus à la Commission en 2002 lui sont proposés :
 - Que l'équipe s'installe dans le secteur d'Aylmer pour maintenir un équilibre.
 - Que l'équipe soit sous l'égide de l'Association du hockey mineur d'Aylmer.
 - Que les heures de glace nécessaires à l'opération du club soient assumées par l'Association.
 - Après présentation au conseil d'administration de l'Association du hockey mineur d'Aylmer, il n'accepte pas la venue de l'équipe.
 - Suite au refus, l'équipe s'installe au nouvel aréna de La Pêche pour la saison 2006-2007.

Février 2009 :

- Le propriétaire de l'Express de La Pêche approche Hockey Outaouais pour connaître leur intérêt de garder l'équipe au Québec.
- Hockey Outaouais approche la section arénas pour connaître notre position.
- La position établie par la Commission en 2002 leur est présentée

31 mars 2009 :

- Une rencontre est organisée avec les acteurs principaux :
 - Propriétaire de l'Express
 - Conseil exécutif de Hockey Outaouais
 - Conseil exécutif de l'Association du hockey mineur d'Aylmer
 - La section arénas

2 avril 2009 :

- Le conseil exécutif de l'Association de hockey mineur d'Aylmer accepte par voie de résolution de prendre sous sa juridiction l'équipe l'Express Junior BB de la Ligue de hockey de l'Est ontarien.

Faits

- L'ajout de cette équipe à l'intérieur du secteur d'Aylmer vient équilibrer l'offre de service des équipes dites majeures :
 - Secteur de Masson-Angers/de Buckingham: Les Mustangs, Junior AA
 - Secteur de Gatineau : L'Intrépide, Midget AAA
 - Secteur de Hull: Les Olympiques, Junior majeur
 - Secteur d'Aylmer : L'Express, Junior BB
- Les heures de glace sont fournies par l'Association du hockey mineur d'Aylmer et ne pénalisent en rien les autres associations de glace.
- Les besoins en heures de glace pour l'Express sont de 5 heures/semaine, soit une pratique de 1 h 30 et une partie de 3 h 30.
- L'Association puisera les heures nécessaires dans les heures réservées aux équipes juvéniles qui diminueront étant donné que les deux catégories ont le même bassin de joueurs, soit 18 à 21 ans.
- Les membres des autres catégories ne seront pas touchés par des diminutions d'heures de glace.
- L'ajout de cette équipe va permettre de créer un esprit d'appartenance aux jeunes joueurs du secteur d'Aylmer.
- Cette catégorie va permettre à des joueurs de poursuivre la pratique du hockey à l'intérieur d'un calibre compétitif et de niveau plus élevé.
- La Ville ne reconnaît pas l'équipe comme une entité. Nous travaillerons avec l'Association du hockey mineur d'Aylmer.
- Les deux organismes devront s'entendre sur un contrat de cinq ans et la section aréna sera présente tout au long du processus.
- La nouvelle équipe devra obligatoirement porter le nom de Gatineau.

Suite à la présentation, M. De Sylva n'a pas d'objection à ce que l'on accueille une nouvelle équipe dans le secteur visé.

M. St-Louis souligne que les membres de l'équipe sera majoritairement des jeunes de Gatineau qui formeront l'équipe.

M. Guindon s'interroge de la répartition des heures de glace. M. St-Louis souligne que l'Association de hockey a accepté l'offre il ne devrait pas y avoir de gros changements.

Simon Rousseau s'interroge si les équipes Junior AA ont été consultées et si l'on voit un impact négatif avec la venue de cette équipe. M. St-Louis répond par la négative, il s'agit de ligues différentes, le tout se fera dans une saine compétition à l'extrémité du territoire, le tout créera un bel équilibre.

M. Pilon suggère de faire cette présentation aux élus du secteur d'Aylmer afin de les informer. M. François Lemay fera le suivi auprès de M. Gilles Sabourin, directeur du centre de services d'Aylmer.

Nous passons immédiatement au point 6.

6. CENTRE SPORTIF – ÉTAT D'AVANCEMENT

M. Phillion, chef de division Aquatique et Centre sportif désire présenter deux collègues qui se sont joints à son équipe, soit MM. Simon Cadoret et Jean-Marc Lacroix.

M. Phillion débute sa présentation et des copies de plans du bâtiment sont remises aux membres pour information.

Objectif de la présentation

- Informer les membres de la Commission de l'état d'avancement des dossiers de gestion et d'opération du Centre sportif de Gatineau.

Une diapositive de l'emplacement des piscines, noyau central, des gymnases et de la palestres nous est montrée.

Programmes des espaces :

- Bassin de 50 mètres (2 028 m²)
- Bassin récréatif (890 m²)
- Palestre et mini-palestre (2 146 m²)
- Gymnases (2 004m²)
- Gradins (piscine et gymnases)
- Vestiaires (piscine et gymnases)
- Salle de danse (259 m²)
- Centre de santé
- Centre de conditionnement (206 m²)
- Salles multifonctionnelles
- Bureaux administratifs (Ville, Gym-Action, clubs aquatiques, Volleyball Canada)
- Restaurants
- Halte-garderie
- Boutique souvenirs
- Aires de détente

Ressources humaines

Équipe : (approuvée au conseil municipal du 10 février 2009)

Chef de division :	Michel Philion
Secrétaire :	Josée Michaud
Commis administratifs (3) :	Sylvie Galipeau Brigitte Charbonneau 3 ^e poste en processus (Entrée en fonction : août 2009)
Contremaître aux opérations :	Michel Morissette
Préposé à l'entretien de la piscine :	Prévu pour septembre 2009
Responsable aux plateaux et programmes sportifs :	Simon Cadoret
Agent de développement aux programmes et plateaux sportifs :	Luc Gélinas
Responsable aux programmes aquatiques :	Jean-Marc Lacroix
Agents de développement aux programmes aquatiques (3):	En processus (Entrée en fonction : août 2009)

Dossiers en traitement

Recrutement de personnel :

Superviseurs	Appariteurs
Sauveteurs	Préposés à l'accueil
Assistants-sauveteurs	Coordonnateurs d'activités

- Le recrutement respecte les besoins exprimés
- Entente salariale convenue avec la partie syndicale

Contrats de service - appels d'offres :

Concessions alimentaires et services de bar :

- Dossiers à la Division des approvisionnements
- Durée de 3 ans plus deux options d'une année
- Documents d'appels d'offres basés sur la politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physique actif du gouvernement du Québec
- Évaluation des propositions basés sur :
 - L'expérience, la capacité du personnel et de l'entreprise
 - Présentation du menu
 - Prix

- Implication de la section Gatineau, Ville en santé

Centre de services de santé :

- Dossiers au Service d'évaluation et des transactions immobilières
- Durée de 3 ans plus deux options d'une année
- Services offerts à la population et aux utilisateurs du Centre sportif
- Services de physiothérapie, massothérapie, nutrition et autres

Entretien ménager :

- Dossiers à la Division des approvisionnements
- Durée de 1 an plus une option d'une année
- Fournir les services du personnel suivant, basé sur un taux horaire : chef d'équipe et concierges-monteurs de salles (40 h/sem.)
- Concierges et moteurs de salles sur appel

Services audio-visuels et de conférences :

- Taux horaire pour un technicien
- Prix pour une liste d'équipements

Services de surveillance :

- Travail en collaboration avec Yvon Fournier, chef de la Division sécurité corporative

Dossiers en progressions

- Halte-garderie
- Centre de conditionnement physique
- Services informatiques (Ludik)
- Politique d'attribution des plateaux
- Systèmes de contrôles – Carte accès Gatineau
- Politique de tarification des plateaux
- Activités libres 30 % - Organismes 25 %
- Programmation municipale 25 % - Événementiel 20 %
- Potentiel d'heures semaine en gymnase : 300 heures de plateaux
- Potentiel d'heures semaine en piscine : 300 heures de plateaux
- Volleyball Canada : 2.5 heures par jour sur deux plateaux en journée
- Collège de l'Outaouais : entre 30 et 40 heures semaine selon les trimestres
- Sport-études : En négociation présentement
- Événements : water-polo, natation, sauvetage, gymnastique, basketball

Promotion et communication

- Outils de promotion
- Dépliants
- Site internet
- Campagne promotionnelle
- Produits dérivés
- Signalisation intérieure et extérieure
- Cérémonie d'ouverture
- Signature graphique

Protocoles d'ententes avec les partenaires

- CÉGEP : utilisation des plateaux et du stationnement
- S.T.O. : stationnement RAPIBUS
- Clubs aquatiques
- Clubs de gymnastique (Gym-Action site d'accueil)
- Volleyball Canada
- Autres utilisateurs

Achat des équipements

Palestre et équipements de gymnastique :

- Équipements pour les fosses, documents au Service de l'approvisionnement
- Équipement de gymnastique, achats à venir

Activités aquatiques :

- Tremplins de 1 m entreposés

- Matériels pour activités libres et activités dirigées, inventaire complété, achat à venir

Activités en gymnase :

- Inventaire complété, achats à venir

Salle de danse :

- Inventaire complété, achats à venir

Salle de conditionnement :

- Présentement en appel d'offres

Entretien ménager :

- Inventaire à compléter, achats à venir

Bureautique et informatique :

- Complété à 50 %

Ameublement :

- Inventaire complété, achats à venir

Événementiel – estrades, tables, chaises et autres :

- Inventaire à compléter, achats à venir

Contrôles d'accès – activités - stationnement :

- Achats à venir

Partenariat financier

- Démarchage de commandites: objectif de 5 millions \$ sur 5 ans
- Processus d'appel d'offres permettant de faire l'embauche d'une firme

Échéancier

- Suite à la livraison du bâtiment à la Ville :
 1. Prise de possession - 30 jours
 - Installation des équipements
 - Formation du personnel
 - Aménagement des bureaux et services
 2. Mise au point du bâtiment - 30 jours
 - Activités libres
 - Ajustement des équipements
 3. Pleine opération

Suite à la présentation, M. Pilon s'informe du dossier de démarchage de partenariats financiers, M. Rousseau souligne qu'une rencontre aura lieu prochainement avec MM. Michel Pilon, Claude Tremblay, lui-même ainsi que M^{me} Marie-Hélène Lajoie afin de prendre une décision pour le choix de la firme.

M. Pilon souligne qu'il serait très intéressant de prévoir des visites guidées pour le centre sportif pour les visiteurs.

M. De Sylva a une interrogation concernant un contrat de services et/ou appel d'offres relative à la médecine sportive.

M. Rousseau souligne que le Centre sportif aura un guichet de services accessible aux utilisateurs et aux citoyens.

Michel Pilon souligne qu'il faudra prévoir des pourparlers concernant le stationnement en soirée avec le Cégep – discussion à venir.

Jean-Marc Purenne s'interroge à savoir s'il y aura de l'athlétisme à l'intérieur, on lui répond par la négative, mais ce pourrait être une possibilité.

M. Guindon s'interroge sur une concession alimentaire exclusive, M. Philion souligne que le Centre sportif devrait avoir son propre traiteur, le tout demeure à être vérifié auprès du Service des approvisionnements, il est également important de protéger les organismes afin que ces derniers puissent avoir des prix compétitifs et voir si l'on emploie un autre traiteur, voir à un mode de compensation pour le traiteur de la place.

M. Guindon souligne qu'il sera très important de mettre en place un système d'identification pour les employés, le tout pour un aspect de sécurité. M. Philion souligne également qu'un système de contrôle sera élaboré, également l'habillement unique pour le personnel, un système de carte afin de contrôler les accès (système magnétique).

M. Pilon met l'emphase sur l'aspect sécurité surtout dans les vestiaires, voir à l'accessibilité du personnel et formation du personnel ainsi qu'à l'accueil.

M. Philion précise également le volet LEED du bâtiment, l'information sera mise à la disposition des citoyens et visiteurs (formation, brochure).

M. Rousseau tient à féliciter vivement M. Philion pour toutes les heures mises dans ce projet et tout le travail colossal accompli jusqu'à maintenant.

M. Pilon souligne également qu'il serait très intéressant de prévoir des visites du chantier pour les membres du conseil. M. Rousseau en prend bonne note.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Pilon souhaite la bienvenue aux citoyens qui se présentent à la Commission. Il les invite à s'approcher et à se présenter.

- M. Marc St-Amour, président de Gestion ARSO et président du conseil d'administration de l'ARSO
- M. Richard Gravel, directeur général de l'ARSO secteur Outaouais et de Gestion ARSO

Dans un premier temps, M. St-Amour, au nom de Gestion ARSO, souligne qu'il était venu, il y a deux ans, à cette table comme simple citoyen et il s'était dit très préoccupé par la situation entre la Corporation et la Ville. Il trouvait la situation déplorable et espérait pouvoir y apporter quelque chose et d'aider à résoudre la problématique et depuis, il est devenu président de Gestion ARSO et de l'ARSO et que le 29 mai 2009, au bureau de M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, il a remis une lettre ainsi que deux chèques de 25 000 \$ afin de finaliser les engagements financiers dont la date d'échéance étant le 30 juin 2009. Son but était d'informer la Commission que le dossier est clos et qu'il passe à autre chose.

Deuxième point, au nom de l'ARSO, il tient à déposer un extrait du rapport annuel de la Fédération québécoise de soccer qu'il a reçu samedi dernier concernant les terrains de soccer et synthétiques au Québec. Il souligne que trois associations régionales de soccer n'ont pas de terrains synthétiques extérieurs, soit : Abitibi-Témiscamingue, l'Est du Québec et l'Outaouais. Cependant, il souligne qu'il devrait en avoir un bientôt au Complexe Mont-Bleu ainsi qu'un projet en attente avec l'Université du Québec en Outaouais.

Également, il désire obtenir copie du rapport déposé de la Firme DBSF concernant les terrains sportifs extérieurs.

M. Rousseau lui souligne que le tout a été déposé au Service pour analyse et recommandation, le tout sera présenté au conseil municipal et dès l'adoption du rapport, nous pourrons lui faire parvenir une copie.

M. St-Amour tient également à offrir ses félicitations pour l'implication de la Ville dans le projet des deux glaces et surface synthétique par pour l'engagement d'achat d'heures pour des activités, dont en autres le soccer (Polyvalente Nicolas-Gatineau). Cependant, le projet n'a pas été officiellement annoncé, le tout est en attente.

Également, il tient à souhaiter ses meilleurs souhaits à M. Louis-Paul Guindon concernant sa décision relative à sa retraite.

Il souligne également le retrait de la vie politique de M. Pilon à l'automne. Il tient à le remercier pour les appuis et les efforts qui ont été donnés pour la discipline du soccer.

M. De Sylva tient à souligner tout l'appui que la Ville de Gatineau a fourni depuis la fusion, il souligne qu'elle a contribué grandement pour le soccer. Cependant, avec le contexte économique qui prévaut présentement, la Ville aura des choix difficiles à prendre puisque des demandes arrivent de partout, toujours selon ses moyens de payer.

M. Pilon s'interroge sur certaines terres naturelles qui sont utilisées pour le soccer. Il précise qu'il faut trouver des façons de réparer ces terrains : but, zone centrale, il se demande s'il est possible de trouver des façons de faire et de collaborer ensemble et d'en faire une priorité. Une réflexion est à faire. M. St-Amour se dit prêt et ouvert à une réflexion.

M. Pilon remercie MM. St-Amour et Gravel.

8. DEMANDE AUX PROGRAMMES DU CADRE DE SOUTIEN

M. Gacem nous présente les recommandations des sommes attribuées selon les programmes du Cadre de soutien,

Les objectifs sont :

- Présenter les demandes de soutien dans le cadre des programmes du Cadre de soutien.
- Procéder à l'adoption du rapport des demandes aux programmes du Cadre de soutien.
- Recommander au conseil l'adoption du rapport de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire.

Demandes reçues aux programmes du Cadre de soutien (63) : échéance 1er mai 2009

Programmes	Demandes reçues
Soutien aux événements	36
Soutien aux projets particuliers	22
Soutien à l'excellence	2
Soutien aux initiatives de regroupement volontaires	1
Soutien aux clubs de l'âge d'or	2

Sommaire des montants accordés

Programmes du cadre de soutien	Montants accordés
Programme de soutien aux événements	40 187 \$
Programme de soutien aux projets particuliers	81 490 \$
Programme de soutien aux initiatives de regroupement volontaires	2 500 \$
Programme de soutien au développement de l'excellence	7 000 \$
Programme de soutien aux clubs de l'âge d'or	1 600 \$
TOTAL	132 777 \$

M. Gacem présente également les différents tableaux concernant les demandes des différents secteurs de la ville et pour les différents programmes proposés.

Suite à la présentation, M. Pamerleau s'interroge si les organismes connaissent bien le contenu des programmes. M. Gacem souligne que de façon globale, les outils se sont raffinés et qu'il y a eu une très bonne réception de la part des organismes.

M. Marc Proulx, responsable du secteur de Gatineau, souligne le travail des agents de développement auprès des organismes sur les différents projets. Il souligne que depuis la mise en place du cadre de soutien, il y a eu une belle évolution dans cette troisième analyse et que de nouveaux projets ont émergé.

M^{me} Farrell abonde dans le même sens pour ses secteurs (Buckingham/Masson-Angers).

M. Joël Bergevin, secteur de Hull, souligne également que ce fut un beau succès, la période de transition mise à la disposition des organismes ainsi que l'application de la diminution progressive des subventions ont amené les organismes et les agents à prendre le temps de bien communiquer leurs besoins, de bien établir le fonctionnement des différents programmes et de mieux les accompagner et à développer de nouveaux partenariats, ainsi que la venue de nouveaux projets. Depuis la fusion, le cadre de soutien a permis de peaufiner les programmes mis en place et de mieux s'ajuster.

M. Purenne se demande s'il y a une concordance qui se fait avec la Commission de la famille et pourquoi faire une différence des clubs de retraités comme l'Association des retraités et des clubs d'âge d'or.

M. Gacem souligne que dans ce cadre de soutien, un programme sert d'outil de transition pour les clubs qui étaient habitués à recevoir un montant dans l'ex-ville de Hull (clubs d'âge d'or typiques). L'Association des retraités ne fait pas partie de la catégorie des clubs d'âge d'or, car c'est un organisme à but non lucratif dont l'ampleur est très différente des clubs d'âge d'or.

Il y a plusieurs portes d'entrée pour des demandes de subvention à la Ville dans les différents services, cependant chaque projet présenté au Service des loisirs est analysé selon le cadre de soutien et a des critères d'exigence d'analyse très précis en lien avec des activités de loisirs, de sport et de plein air. Un organisme ne peut recevoir des sommes provenant de deux cadres différents.

M. Pilon s'interroge si le secteur de Hull a été pénalisé. M. Bergevin répond par la négative, tous les organismes ont eu la même opportunité de déposer leur projet, et avec le processus d'analyse et selon des critères précis, leur demande a été analysée en conséquence. En général, tout le processus est équitable pour tous les organismes, tout secteur confondu.

M. Gacem souligne le très grand travail fait par les différentes équipes des centres de services.

M. Pilon tient à offrir toutes ses félicitations aux équipes et souligne également qu'aucune plainte ne lui est parvenue concernant ce dossier.

M. François Grenier félicite les équipes loisirs pour le beau travail. En regardant la liste des projets ainsi que les organismes impliqués, il souligne l'augmentation de nouveaux projets. On remarque que les organismes s'impliquent davantage. Il aimerait apporter la suggestion suivante, soit qu'il serait bien d'inviter les organismes à insérer un volet d'activité physique dans les fêtes de quartier.

CLSVC-2009-31

APPROBATION – RAPPORT – DEMANDES AUX PROGRAMMES DU CADRE DE SOUTIEN – ANALYSE 3

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN PAMERLEAU
APPUYÉ PAR DENIS LANGEVIN**

QUE la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire recommande au conseil d'accepter le rapport des montants attribués selon les demandes qui ont été déposées et analysées au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire dans le cadre des programmes du Cadre de soutien, pour une enveloppe totale de 132 777 \$ afin de soutenir financièrement les organismes œuvrant sur le territoire de la ville de Gatineau.

Adoptée.

M. Langevin se dit enchanté de voir tout le travail qui s'est fait depuis le début dans ce dossier et de voir le résultat d'aujourd'hui.

M. Rousseau souligne l'engagement des centres de services. Un coup de chapeau est souligné par ce dernier, car depuis un an et demi, les personnes des centres de services ont accompli un très bon travail auprès des organismes, le tout coordonné par M. Yess Gacem. Félicitations à tous.

Nous passons immédiatement au point 6.1.

6.1 ORIENTATIONS DES CLUBS SPORTIFS

M. Yess Gacem nous fait une présentation concernant l'orientation sur le développement des clubs sportifs versus le Centre sportif.

Objectifs de la présentation

- Présenter l'état de la situation.
- Présenter les enjeux liés au développement de la gymnastique et de la natation.
- Présenter la valeur ajoutée du regroupement de certaines disciplines.
- Présenter les recommandations.

État de la situation

- L'arrivée du centre sportif génère des attentes énormes de la part de certains clubs sportifs.
- 5 principales disciplines sportives utiliseront le Centre sportif sur une base régulière pour le développement du sport à tous les niveaux, ces disciplines seront hébergées dans le centre sportif.
- Le plongeon, la nage synchronisée, la natation, le water polo ainsi que la gymnastique.
- Le Centre sportif représente l'élément rassembleur pour le développement de ces disciplines plus spécifiquement.

Discipline	Clubs	Caractéristiques
Water polo	1	N/A
Natation	3	2 clubs ont fusionné en 2008 1 nouveau club a été créé en 2007 1 club de natation adulte
Nage synchronisée	1	2 anciens clubs ont fusionné
Plongeon	1	N/A
Gymnastique	4	une démarche de rapprochement est encours

GYMNASTIQUE

- La situation de la gymnastique fait l'objet d'une tentative de rapprochement entre les 4 clubs.
- 2 rencontres ont eu lieu afin de déterminer un modèle de coordination du développement.
- 3 clubs sur 4 sont prêts à aller de l'avant avec une analyse plus approfondie de la possibilité d'un regroupement.
- Des experts des fédérations canadienne et québécoise nous recommandent d'aller de l'avant.

NATATION

- En 2005, suite à des divergences d'opinions entre certains acteurs, un entraîneur a quitté un club pour en créer un autre, donc 3 clubs de natation.
- En 2008, le CAG-Phénix est créé. Il est issu de la fusion du Club de natation Phénix de Hull et du Club aquatique de Gatineau.
- Le 3e club de natation cherche à être soutenu par la Ville au même titre que les autres clubs (Club aquatique de l'Outaouais).
- Il existe un club adulte : Club des maîtres-nageurs les Dauphins de Gatineau.

GYMNASTIQUE

- La situation de la gymnastique fait l'objet d'une tentative de rapprochement entre les 4 clubs.
- 2 rencontres ont eu lieu afin de déterminer un modèle de coordination du développement.
- 3 clubs sur 4 sont prêts à aller de l'avant avec une analyse plus approfondie de la possibilité d'un regroupement.
- Des experts des fédérations canadienne et québécoise nous recommandent d'aller de l'avant.

NATATION

- En 2005, suite à des divergences d'opinions entre certains acteurs, un entraîneur a quitté un club pour en créer un autre, donc 3 clubs de natation.
- En 2008, le CAG-Phénix est créé. Il est issu de la fusion du Club de natation Phénix de Hull et du Club aquatique de Gatineau.
- Le 3e club de natation cherche à être soutenu par la Ville au même titre que les autres clubs (Club aquatique de l'Outaouais).
- Il existe un club adulte : Club des maîtres-nageurs les Dauphins de Gatineau.

Les principaux enjeux

- La gestion et l'attribution des heures de plateaux au Centre sportif.
- Éviter la création d'organisme occasionnée par des divergences d'opinions ou de vision du développement de la discipline.
- Soutien financier et professionnel.
- Le développement des athlètes et des entraîneurs.
- L'utilisation optimale du Centre sportif versus les guerres de clocher entre organismes.
- Impact financier pour les clubs sportifs.
- Des demandes nombreuses en développement d'infrastructures et en soutien de toutes sortes.
- La Commission LSVC et le SLSVC subissent des pressions de toute part pour du soutien à tous les niveaux pour plusieurs disciplines.

- La Politique LSPA stipule clairement que la Ville encourage les initiatives de regroupement plutôt que la création de nouveaux organismes ou le maintien des structures actuelles.
- Le morcellement des clubs ne contribue pas à développer une vision globale qui met l'athlète et les entraîneurs au centre des préoccupations.

La valeur ajoutée au regroupement

- Meilleure utilisation du centre sportif
- Partage des expertises d'entraîneurs
- Partage des ressources
- Meilleur développement de la discipline par une concentration des forces
- Les athlètes et les entraîneurs sont placés au centre des intérêts
- Diminue l'iniquité perçue au niveau des infrastructures
- Meilleure compréhension des besoins
- Meilleure planification des infrastructures
- Représentation de la Ville et son rayonnement

Les éléments de vigilance à prendre en compte

- Respect des identités locales
- Émulation entre les clubs
- Accessibilité à des lieux de proximité
- Préoccupation de s'assurer d'intégrer les clubs aux extrémités
- Processus complexe à installer
- Des cultures d'organismes aux antipodes
- La mobilisation des bénévoles
- Athlètes
- Entraîneurs

Suite à la présentation et à la discussion, les membres présents sont d'accord afin que le Service des loisirs puisse aller chercher un mandat auprès du conseil municipal afin d'entamer un processus de regroupement des entités administratives de la gymnastique et de la natation afin de mieux encadrer le développement de ces deux disciplines qui seront logées au Centre sportif.

CL SVC-2009-32

MANDAT – SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE – REGROUPEMENT DES ENTITÉS ADMINISTRATIVES DE LA GYMNASTIQUE ET DE LA NATATION – CENTRE SPORTIF

IL EST PROPOSÉ PAR FRANÇOIS GRENIER APPUYÉ PAR SYLVAIN PAMERLEAU

QUE cette Commission adhère au principe du bien-fondé de procéder aux rapprochements des entités administratives des clubs sportifs là où la valeur ajoutée est manifeste afin d'assurer la cohérence du développement du sport sur le territoire.

QUE cette Commission recommande au conseil municipal de mandater le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire d'entamer un processus pour regrouper les entités administratives de la gymnastique et de la natation dans la perspective de mieux encadrer le développement de ces disciplines qui seront hébergées au Centre sportif.

Adoptée.

Nous passons immédiatement au point 5.

5. CLUB OMNIGYM – PROJET DE RELOCALISATION

M. Rousseau souligne que suite à la présentation faite par le Club de gymnastique d'Aylmer Omnigym en début d'année à la Commission concernant le projet de relocalisation du club et afin de poursuivre leur recherche de financement auprès du MELS et du MAMR, le club a besoin d'une résolution du conseil municipal ainsi qu'une lettre d'appui pour confirmer l'intérêt de la Ville à leur projet. Le tout est nécessaire dans la poursuite de leur démarche.

CL SVC-2009-33

**DEMANDE LETTRE D'APPUI ET PROJET DE
RÉSOLUTION – VILLE DE GATINEAU – CLUB DE
GYMNASTIQUE D'AYLMER OMNIGYM**

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN PAMERLEAU
APPUYÉ PAR DENIS LANGEVIN**

De recommander au conseil de transmettre une résolution et une lettre d'appui afin de démontrer l'intérêt de la municipalité au projet de relocalisation du Club de gymnastique Omnigym d'Aylmer dans leur recherche de subventions auprès du MELS et du MAMR.

Adoptée.

9. JEUX DU QUÉBEC

M. Rousseau nous fait une mise à jour du dossier. Un lac à épaule aura lieu samedi prochain, tous les partenaires se rencontreront et tout ceux qui sont impliqués dans le dossier afin de faire une mise à jour et présentation des dossiers. L'échéancier suit son cours.

10. CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

M. Rousseau souligne le lancement officiel qui aura lieu le 11 juin 2009, à la Maison de la culture de Gatineau. Le logo du Centre de développement sera dévoilé.

11. CENTRE ROBERT-GUERTIN

M. Rousseau souligne qu'il n'y a rien de nouveau pour l'instant. Séance de travail de prévu avec les élus. Dossier à suivre.

12. VARIA

Aucun ajout.

13. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

CLSVC-2009-34

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN PAMERLEAU
APPUYÉ PAR DENIS LANGEVIN**

De lever la séance à 20 h 57.

Adoptée.

Président

Secrétaire